



1966 - 2017

---

# LES DROITS DE L'ENFANT

LA VISION DU FIFTY ONE INTERNATIONAL

---

## Dossier de presse



PROUD TO SERVE





---

# SOMMAIRE

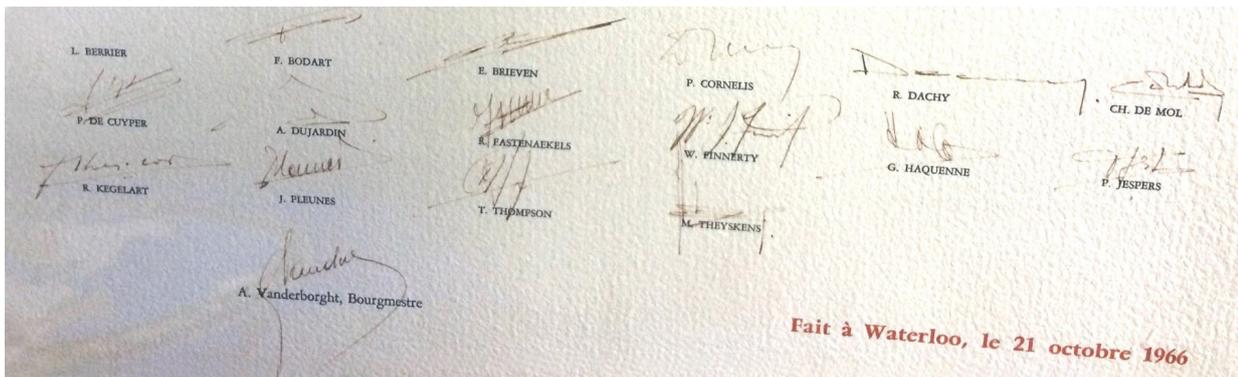
---

LE FIFTY-ONE, SEUL SERVICE-CLUB D'ORIGINE EUROPÉENNE .....	4
LES DROITS DE L'ENFANT, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE .....	6
AIDEZ LE FIFTY-ONE À LES AIDER ! .....	7
UN « FIFTY-ONIÈME » ANNIVERSAIRE, CELA SE FÊTE !.....	9
NOS PARTENAIRES .....	11
CONTACTS.....	12



## LE FIFTY-ONE, SEUL SERVICE-CLUB D'ORIGINE EUROPÉENNE

En 1966, un petit groupe d'amis créait le Fifty-One Club de Waterloo, premier Club Fifty-One. Par ce fait, ils fondaient le Fifty-One International, premier et seul Service-Club à vocation internationale né sur continent européen.



Ses fondateurs ont choisi ce nom pour marquer l'ouverture à tous, la moyenne d'âge des membres devant tourner autour des 51 ans, signifiant que les plus jeunes autant que les plus expérimentés des hommes de bonne volonté seraient accueillis dans le mouvement.

Les buts que se sont assignés les fondateurs du Fifty-One sont de **promouvoir l'Amitié, l'Estime et la Tolérance, d'organiser des réunions pour favoriser et développer la compréhension entre les personnes, de servir la Communauté.** Chaque jour permet de voir progresser l'idéal du Fifty-One et celui-ci garde, à travers le temps et les aléas de toute aventure humaine, sa remarquable pertinence dans le monde qui est le nôtre.



Jean-Claude De Gheest

jcmoedg@gmail.com • +32 495 205 569

<http://fifty-one-international.org>

Dossier de presse • 4



Avec un enthousiasme sans faille, les membres fondateurs et les amis qui étaient venus les rejoindre ont développé le Mouvement, qui allait s'étendre rapidement, d'abord à travers la Belgique, puis en débordant les frontières de son pays d'origine pour essaimer en Europe. Aujourd'hui, le Fifty-One est présent en Belgique, en France, aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Pologne et en Côte d'Ivoire.

Ses membres se réunissent une ou deux fois par mois autour d'un repas fraternel pour entendre des conférences et/ou organiser des actions d'aide à la Communauté. Les conférences traitent de tous sujets et aident les membres à développer leur sens de l'écoute, de la compréhension et de la tolérance. Elles élargissent leurs horizons culturels.



Le Mouvement fête cette année avec grande fierté son 51<sup>e</sup> anniversaire et célèbre les valeurs spécifiques qui président à son existence. **A l'occasion des festivités organisées dans le cadre de ce 51<sup>e</sup> anniversaire, le Fifty-One souhaite mettre en évidence un projet mis en œuvre par la Communauté internationale : celui de la protection et du développement des Droits de l'Enfant.** Ce projet cadre particulièrement avec sa volonté de servir la Communauté, en particulier l'enfance et la jeunesse. Ses membres sont fiers de servir : « **Proud to serve** » est l'un de leurs leitmotivs.





---

## LES DROITS DE L'ENFANT, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

---

La Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est un traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989. Elle concerne « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». Il s'agit de protéger et promouvoir pour eux, comme pour tout individu, le droit à la vie, le principe de non-discrimination, le droit à la dignité à travers la protection de l'intégrité physique et mentale.

L'idée sous-jacente et inviolable de cette convention est que l'enfant est un être humain avec des droits et une dignité. Mais le caractère vulnérable et inaccompli de ces êtres humains et le fait qu'ils n'ont pas les moyens de se protéger et de se développer seuls justifient l'attention requise par la Convention des Droits de l'Enfant.

En 2016, la Convention relative aux Droits de l'Enfant a été ratifiée par 196 Etats de l'Organisation des Nations Unies. Il n'en reste pas moins important de rester vigilants et actifs en veillant à l'application et au respect de cette Convention et en poursuivant le soutien et la mise en valeur de cette magnifique affirmation des principes d'humanité qu'elle rappelle à tout un chacun : les enfants ont droit à l'éducation, à une vie libre et sans contraintes, à l'épanouissement. Et pourtant, même en 2017, leurs droits fondamentaux restent bafoués chaque jour...

Les actions spécifiques et concrètes que les clubs du Fifty-One International entreprennent depuis 1966 afin de soutenir ce groupe fragile et vulnérable font partie de leur mission générale, qui est l'aide aux plus démunis de la société, tant sur les plans financier que moral ou social. C'est de cette façon que le Fifty-One International matérialise le défi pour lequel tous ses membres se sont engagés, tout en promouvant l'Amitié, l'Estime et la Tolérance.

En 2016, le Fifty-One a officialisé cette tradition en concluant un partenariat avec l'Organisation des Droits de l'Enfant. De nombreux clubs de tous les pays soutiennent financièrement, logistiquement et socialement des maisons accueillant des enfants en difficulté de toute sorte.



---

## AIDEZ LE FIFTY-ONE À LES AIDER !

---

Le Fifty-One a pour vocation première l'aide à la Communauté. En aidant les plus faibles et les plus démunis, ses membres apprennent à modifier le regard porté sur l'Autre.

Le Fifty-One lance un message de bienvenue à toute personne de bonne volonté qui souhaite regarder l'Autre d'une manière différente : avec amitié, estime et tolérance. Et qui veut consacrer un peu de son temps à l'aider.

Ses membres se réunissent une ou deux fois par mois autour d'un repas fraternel pour entendre des conférences et/ou organiser des actions d'aide à la Communauté. Les conférences traitent de tous sujets et nous aident à développer en nous le sens de l'écoute, la compréhension et la tolérance.



Toute personne qui s'identifie aux objectifs du Fifty-One International peut y adhérer. Pour cela, il suffit de contacter un membre du Fifty-One. Il est facilement reconnaissable à l'insigne qu'il porte à sa boutonnière. Il est également possible de s'adresser par courriel au Fifty-One International (info. [foi@skynet.be](mailto:foi@skynet.be)) ou au district le plus proche (adresses sur <http://www.fifty-one-international.org/>). L'International ou le District fourniront alors les coordonnées d'un club proche.



Après quelques visites dans le club, le candidat à l'adhésion, parrainé par un membre de ce club et après avis positif du comité du club, se verra accepté comme membre du club.

S'ensuivra l'intronisation, cérémonie simple, tout empreinte d'émotion, au cours de laquelle le nouveau membre s'engagera sur l'honneur :

- à concrétiser les buts du Fifty-One International
- à respecter, dans l'esprit et dans la lettre, les règles et les statuts qui régissent le Fifty-One International
- à tout mettre en œuvre pour que l'emblème du Fifty-One International jouisse de la considération universelle.



Même s'il ne s'y engage pas sur l'honneur, le membre sait qu'il va pouvoir cultiver tout au long de sa vie l'Amitié auprès des membres de son Club et de ceux de l'ensemble du Mouvement.



---

## UN « FIFTY-ONIÈME » ANNIVERSAIRE, CELA SE FÊTE !

---

Les membres du Fifty-One sont fiers de ce qu'ils font. Non par orgueil mais parce que l'aide qu'ils s'efforcent d'apporter et de donner autour d'eux est source de joie. Et celui qui donne reçoit au centuple : ils le vivent constamment. Il y a donc de quoi fêter leur « Fifty-Onième anniversaire » avec beaucoup de joie. Et cette joie, ils veulent la partager. Alors, ils ont prévu des festivités auxquelles tous sont conviés.



Le programme de réjouissances se déroule en trois temps. L'ouverture solennelle des festivités est organisée à l'Atomium le 29 avril 2017. L'occasion de faire connaître leur existence à tous ceux qui ne la connaîtraient pas. Et comme ils veulent donner priorité à l'enfance et à la jeunesse, ils marqueront ce démarrage officiel en présence des personnalités européennes chargées de la défense des droits de l'enfant. C'est une séance académique destinée à la fois à marquer le coup d'envoi des festivités et à montrer à tous ce que fait le Fifty-One et l'idéal que partagent ses membres.



**Jean-Claude De Gheest**

[jcmoedg@gmail.com](mailto:jcmoedg@gmail.com) • +32 495 205 569

<http://fifty-one-international.org>

Dossier de presse • 9



Puis viendra, au début des vacances, le 2 juillet, une grande fête familiale. L'objectif est que tous les enfants y viennent, gratuitement, accompagnés de ceux qu'ils aiment et de ceux qui les aiment. Cela se passera au Village N°1 à Braine-l'Alleud, tout près du berceau historique du mouvement. Il y aura des tas d'animations gratuites pour les enfants, des « food trucks » où trouver de quoi se restaurer à modeste prix et des bars pour se désaltérer moyennant une petite participation financière. Ce que le Fifty-One espère pour cette journée, c'est qu'elle soit la fête de tous et surtout celle des enfants.



*Le Village n°1*  
Accueil résidentiel  
& de jour

Cette série de réjouissances trouvera son point culminant lors d'une soirée finale de gala qui se déroulera à Bruxelles, à l'Autoworld, le 21 octobre 2017. Dans ce cadre qui fait rêver, l'amitié présidera aux faits et gestes de tous. Chacun viendra s'y amuser avec ses amis et tous ceux qui voudront être de la partie. Ce sera une très belle fête, dans un cadre pour le moins original, qui rappellera à tous les belles années de l'automobile et incitera à la fête.



A chacun de ces événements, les invités pourront visiter l'exposition photo itinérante « Selfie tes droits », réalisée par Elise Boon, une spécialiste de l'image et de la créativité. Pour cette exposition, de nombreux enfants ont posé devant la caméra, exprimant les points essentiels des 54 articles de la charte des droits de l'enfant.



**Jean-Claude De Gheest**

jcmoedg@gmail.com • +32 495 205 569

<http://fifty-one-international.org>

Dossier de presse • 10



## NOS PARTENAIRES

En collaboration avec les institutions belges et européennes de défense des droits de l'enfant (DGDE, KRC, ENOC)



**DROITS DE  
L'ENFANT**  
Le Délégué général

Rue de Birmingham, 66  
1080 Bruxelles  
[www.dgde.cfwb.be](http://www.dgde.cfwb.be)



Leuvenseweg, 86  
1000 Brussel  
[www.kinderrechtencommissariaat.be](http://www.kinderrechtencommissariaat.be)



**Gezinsbond**

Troonstraat, 125  
1050 Elsene  
[www.gezinsbond.be](http://www.gezinsbond.be)



avenue Émile de Béco, 109  
1050 Bruxelles  
[www.laligue.be](http://www.laligue.be)



rue Sart Moulin, 1  
1421 Ophain BSI  
[www.vivreauvillage1.be](http://www.vivreauvillage1.be)



1966 - 2017

---

# **51 ANS** D' ACTIONS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

---



~~Avouue de Tyras 75  
B-1120 Neder-over-Heembeek (Belgique)~~

T. +32 (0)2 252 00 64

info.foi@skynet.be

<http://fifty-one-international.org>